

Script

Cette vidéo est consacrée à la confusion de mots homonymes n'ayant ni la même graphie, ni la même fonction grammaticale.

Rappelons tout d'abord que les homonymes sont des mots qui se prononcent de la même façon mais qui s'écrivent différemment. On dit aussi qu'ils sont homophones mais pas homographes. Ainsi le mot qui se prononce \vɛ̃\ offre plusieurs graphies en français : « vin », « vingt », « vain », c'est-à-dire le breuvage, le chiffre et le dérivé de « vanité ». Le mot prononcé \tɛ̃\ de même : « thym », « tint », « teint », « tain », c'est-à-dire la plante aromatique, le verbe « tenir » au passé simple, la couleur de la peau, et le composé d'étain et de mercure qui sert dans la miroiterie.

Dans la séquence qui suit, nous allons parler de mots grammaticaux homonymes. Ce sont bien sûr des mots différents, mais également des fonctions grammaticales différentes. Or, la confusion de ces homonymes est une source importante de fautes et d'incorrections.

Commençons par des homonymes distingués par un accent grave. La faute la plus fréquente est la confusion entre « a » sans accent et « à » avec accent grave.

Le premier correspond à la 3^e personne du singulier du verbe ou de l'auxiliaire « avoir » au présent de l'indicatif : « elle » ou « il a ». Pour vérifier qu'il n'y a pas d'accent, on peut remplacer « a » par « avait » ou « aura ». « Il a la grippe » / « Il avait la grippe » / « Il aura la grippe ». Attention à la forme : « on a ». La liaison étant obligatoire \ɔ̃na\, il est impossible de distinguer à l'oral la tournure affirmative et la tournure négative « on n'a ». Seul le contexte, le sens de l'énoncé et la syntaxe de la négation permettent de ne pas confondre « on a faim » et « on n'a pas faim ».

« A » sans accent étant un verbe, il est normalement précédé d'un sujet et suivi d'un complément (« on a une maison ») ou d'un participe passé (« on a chanté »).

« À » avec accent est une préposition, donc invariable par nature. Elle est suivie d'un nom, comme dans « une tasse à café » ou « je vais à l'école », d'un pronom « parler à quelqu'un » ou d'un verbe : « je commence à comprendre ». Elle-même est substituable à « de » ou à une autre préposition selon les contextes : « une tasse de café », « je vais vers l'école », « parler de quelqu'un », « je commence de comprendre ».





La confusion entre « ou » sans accent et « où » avec accent n'est pas moins grave.

Le premier appartient à la fameuse série des conjonctions de coordination : « mais », « ou », « et », « donc », « or », « ni », « car ». Il relie donc deux mots ou deux énoncés de même nature : « noir *ou* blanc », « pile *ou* face », « Tu viens *ou* tu ne viens pas ? ». Pour l'identifier, on peut le remplacer par « ou bien » : « noir *ou bien* blanc ».

Quant à « où » avec accent, il a deux natures grammaticales. C'est un pronom relatif qui marque l'idée du lieu ou du temps : « Le village *où* j'habite », « la saison *où* il pleut ». Mais c'est aussi un adverbe interrogatif qui questionne sur le lieu : « *Où* habitez-vous ? ». Il est équivalent à « dans quel endroit, dans quel lieu ? ». C'est fondamentalement cette idée de lieu qui permet de le reconnaître dans un énoncé.

Passons à la confusion entre « se » et « ce ».

« Se » est un pronom personnel réfléchi. Il se construit avec la troisième personne de la conjugaison au singulier et au pluriel (*il, elle, on, ils, elles*) ou un nom sujet singulier ou pluriel. « Se » sert à former la voix pronominale du verbe. Par conséquent, il précède toujours un verbe et suit les noms et les pronoms sujets. Il figure à l'infinitif des verbes essentiellement pronominaux comme « *se* souvenir ». Devant voyelle, le « e » s'élide : « *s'enfuir* ». On le trouvera donc dans les formes verbales conjuguées des verbes qui se construisent à la voix pronominale : « il *se* bat », « ils *se* détestent », « la déesse *se* lève », « elles *se* sauvent ».

« Ce » est un pronom ou un déterminant démonstratif. Soit il précède certaines formes de l'auxiliaire « être » (« *ce sera* », « *ce sont* », « *ce serait* ») ; soit il détermine un nom : « *ce* chien », « *ce* jour », « *ce* changement », etc. Lorsque le nom commence par une voyelle, « ce » devient « cet » : « *cet* événement », « *cet* accident », etc. Dans cette fonction, on peut le remplacer par n'importe quel déterminant : « le », « un », « son ». « *Ce* chien » peut être remplacé par « *le* chien » ou « *son* chien ».

La confusion entre ces deux catégories grammaticales est susceptible d'en occasionner une autre, mais cette fois entre « s'est » et « c'est ».

« C'est » est composé du pronom démonstratif « c' » avec élision du « e » de « ce » (« *cela* ») et de l'auxiliaire « être » à la 3^e personne du singulier au présent. Cette forme s'appelle un présentatif en grammaire. Elle est obligatoirement suivie d'un nom, d'un pronom ou d'un adjectif : « *c'est* ma mère », « *c'est* moi », « *c'est* admirable ». « C'est » est parfois relié à « qui » ou « que » et permet de souligner l'importance d'un mot : « *c'est* lui qui m'a frappé », « *c'est* volontairement que je l'ai fait ». On peut le remplacer par « ce sont » : « *c'est* mes amis » « *ce sont* mes amis ».





Script

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

LES HOMONYMES GRAMMATICaux: A/À, SE/CE, OU/OÙ

« S'est » est composé du pronom réfléchi « se » avec élision du « e » et de l'auxiliaire « être » à la 3^e personne du singulier au présent. Cette forme sert à construire le passé composé des verbes réfléchis : « il *se* souvient », « il *s'est* souvenu », « il *se* bat », « il *s'est* battu ». Il est donc obligatoirement suivi d'un verbe au participe passé : « elle *s'est* perdue », « il *s'est* regardé ». On peut le remplacer par « se sont » : « elles *se sont* perdues », « ils *se sont* regardés ».

Concluons en rappelant que de telles confusions, dans la mesure où elles affectent des mots grammaticaux, peuvent compromettre l'intelligibilité même de l'énoncé.

